

CHOIX DU SITE ET GESTION DES LIEUX

Objectifs

- Limiter les déplacements et le nombre de véhicules
- Limiter les nuisances aux riverains
- Être accessible aux personnes en situation de handicap
- Diminuer la consommation des ressources énergétiques
- Éviter la détérioration des espaces naturels (faune et flore)

Des idées concrètes pour agir

- Identifier les possibilités de transport en commun et les modes de déplacements doux (voire notamment fiche "transport")

Ex : Utilisation du dispositif régional TER + bus à 1€ A/R.

- Travailler avec la commune de rattachement afin d'identifier les nuisances possibles et les solutions pour y remédier

Ex : Inclure dans le comité de pilotage un membre du Conseil municipal (sensibilisation à la démarche, identification des possibilités de parkings et de circulation, liens avec les concitoyens, possibilités de ramassage des déchets, connaissance des prestataires locaux etc.)

- Prendre contact avec les associations locales départementales liées aux handicaps

Ex : Visite du site en amont de la manifestation avec un membre des paralysés de France pour identifier les besoins et solutions envisageables (parking, sanitaires, ravitaillement, déplacement sur site etc.)

- Identifier les ressources énergétiques disponibles sur le site et les possibilités d'économies

Ex : Le raccordement au réseau électrique permet d'éviter l'utilisation de groupes électrogènes, gros consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre.

- Prendre connaissance des caractéristiques du milieu (réglementation, type de protection, habitats, espèces sensibles ...) et évaluer les risques d'incidences (bruit, piétinement, rejet polluant ...)

Ex : Prendre contact avec l'animateur "Espaces Naturels Sensibles" à la Direction du développement durable au Conseil général pour avoir l'inventaire du site et les préconisations en termes de protection.

Indicateurs de bilan

- Établir un tableau de consommation d'électricité (kWh) d'eau (L) et de carburant (L), avant, pendant et après la manifestation et l'étudier afin de voir s'il est envisageable de réduire l'énergie employée pour l'année suivante.
- Évaluer l'impact de la manifestation sur la qualité de vie des riverains (retombées économiques, plaintes, dégradations ...).

- Mettre en place un questionnaire visiteurs et prestataires pour connaître leur lieu de départ, leur mode de transport, leur consommation, leur profil sociologique, leur satisfaction, leur suggestion d'amélioration etc.

- Réaliser un bilan environnemental de la manifestation (bilan carbone, type de déchets et poids...) pour améliorer l'édition suivante.

- Mettre en place un moyen de comptabiliser le nombre de visiteurs et de prestataires (tickets, comptage des voitures,...).